



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1512>

# Retour sur l'opération Serval au Mali

- International -



Date de mise en ligne : lundi 24 juin 2013

---

L'École Émancipée

---

**Rarement une intervention militaire française en Afrique aura bénéficié d'un tel consensus. Les raisons de s'inquiéter ne manquent pourtant pas. La France malgré les déclarations de son Président a bien des intérêts à défendre dans la région et s'est auto-saisie du « devoir » de protéger la démocratie et la population prises dans un brasier qu'elle a elle-même contribué à alimenter.**

À l'occasion du vote sur la prolongation de l'opération, les députés français ont tous salué l'intervention militaire française au Mali. Les élus du Front de gauche ne se sont abstenus qu'en raison de l'absence de garanties sur le caractère provisoire de cette présence. Et pour la quasi-totalité des commentateurs, cette intervention s'est distinguée des précédentes : il ne s'agirait plus d'une intervention néo-coloniale, mais au contraire d'une preuve de la rupture avec la Françafrique promise par Hollande. Ce dernier l'a assuré : « La France, elle libère. (...) la France, elle porte des valeurs. Elle n'a aucun intérêt au Mali. Elle ne défend aucun calcul économique ou politique. Elle est au service, simplement, de la paix. » (Voeux à la presse du président de la République, 16 janvier)

## Une opération désintéressée ?

Cette sollicitude à l'égard des Maliens laisse sceptique tant elle s'est peu manifestée à l'égard de ceux, « sans-papiers », qui vivent en France. Elle étonne d'autant plus que pour intervenir, la France s'est appuyée sur des régimes, comme celui du Tchad, qui ne se sont pas montrés moins criminels contre leur propre population que les groupes qui sévissaient au Nord Mali. Quant à l'absence d'intérêts français, c'est tout simplement ridicule. Pour ne mentionner que les intérêts économiques, la France dégage un excédent commercial annuel de 300 millions d'euros avec le Mali, malgré une forte concurrence chinoise. Par ailleurs, comme l'a rappelé le député Pouria Amirshahi, la France entend bien faire profiter ses entreprises de ce qu'on nomme la « recons-truction post-conflit » : le principe du « retour économique sur investissement militaire ». La richesse avérée, mais encore largement inexploitée, du sous-sol du Mali (hydrocarbures, uranium, phosphate, etc.) n'a sans doute pas été oubliée non plus. Mais surtout, la présence des narco-salafistes au Nord du Mali menaçait directement l'exploitation de l'uranium par Areva au Niger.

L'intervention française a été menée « dans le cadre de la légalité internationale » affirmait Hollande dans sa première allocution (11 janvier). Naïvement, les journalistes ont d'abord pensé qu'il s'agissait de la dernière résolution du conseil de sécurité (n° 2085). Or si celle-ci autorisait bien une intervention militaire, elle devait être menée par « une force internationale sous conduite africaine ». On a ensuite invoqué, de manière inédite, l'article 51 de la charte de l'ONU (droit à la légitime défense élargie). Mais ce dernier ne peut être invoqué qu'en cas d'absence de résolution... On a mis en avant l'appel à l'aide officiel du président malien Dioncunda Traoré (en fait rédigé par la France). Rappelons que ce dernier n'est que président par intérim, fruit d'un compromis politique entre les putschistes militaires qui ont renversé le président Amadou Toumani Touré en mars 2012 et les pays voisins membres de la CEDEAO. Dernier argument, le seul en réalité qui continue d'être martelé pour balayer toutes les critiques : si la France n'était pas intervenues dans l'urgence, Bamako serait à l'heure actuelle une capitale du terrorisme, menaçant toute la région.

## Une intervention non-voulue ?

L'armée française est en effet intervenue alors que les mouvements salafistes armés avaient repris une offensive en direction du Sud, occupant la ville de Sévaré et menaçant Mopti. Leur intention de descendre immédiatement prendre le contrôle d'une capitale de 1,5 millions d'habitants, n'est toutefois pas avérée. Ce qui est vraisemblable en revanche, c'est la crainte de nouvelles prises d'otage parmi les 6000 ressortissants français. La prise de l'aéroport de Sévaré (où étaient directement menacés des membres des forces spéciales françaises encadrant l'armée malienne) contrariait également les plans d'une future intervention. Et même à supposer que Bamako ait été visée, cela n'explique pas les formes prises par l'intervention française : d'autres modalités (interposition, dissuasion, sécurisation...) étaient possible pour geler la situation, à supposer que la volonté initiale ait réellement été la mise en place d'un dispositif militaire davantage conforme à la résolution 2085 et aux promesses de Hollande de ne jamais dépasser un simple soutien logistique. En fait, s'il est probable que les autorités françaises auraient souhaité un habillage plus présentable, c'est-à-dire moins franco-français et que le calendrier a été accéléré, de nombreux indices et des révélations du Canard Enchaîné notamment, montrent que l'intervention a été préparée de longue date : pré-existence d'une opération secrète des forces spéciales (opération Sabre), renforcement des moyens aériens français au Tchad, négociation préalable de l'ouverture de l'espace aérien algérien, travail diplomatique pour faire accepter aux autorités maliennes, d'abord réticentes, le principe d'une intervention étrangère, etc.

## Le pompier-pyromane

Il faut également mentionner les responsabilités de l'Etat français dans la crise que traverse le Mali. Sans remonter à la période coloniale, le délitement du tissu social malien et la désespérance d'une jeunesse condamnée à la misère, qui ont permis à des groupes comme Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) de trouver facilement des recrues, sont très largement les conséquences des politiques libérales imposées au Mali dans les années 80-90, notamment - mais pas seulement - par la France. Des plans dits « d'ajustement structurels » qui ont alors largement profité aux entreprises françaises. Plus récemment et plus directement, pour lutter contre AQMI, la diplomatie française a cru pouvoir instrumentaliser le mouvement indépendantiste MNLA récemment créé au Nord Mali quand celui-ci s'est trouvé considérablement renforcé par le retour (négocié) des Touaregs qui servaient dans l'armée de Kadhafi. Or c'est l'inverse qui s'est passé : le MNLA a toléré les autres groupes armés aux motivations (économico-) religieuses quand il a conquis le Nord du Mali, avant de se faire évincer par ces derniers. Enfin, la France n'est pas étrangère à la prolongation de l'embargo sur les armes qui a touché l'armée malienne après le putsch contre le régime corrompu de Toumani Touré et qui explique en partie son incapacité à résister militairement.

## Le Mali sauvé ?

Malgré tout, l'accueil favorable réservé par la population malienne à l'opération française, interpelle évidemment tous les militants anti-impérialistes. Le soulagement des populations qui ont subi la violence des groupes intégristes armés au Nord est évidemment compréhensible. Le soutien à l'opération française n'a pourtant pas été aussi monolithique, naïf et intangible que les médias français l'ont laissé croire. Certains intellectuels ont, la mort dans l'âme, approuvé l'intervention, sans illusion sur le néo-colonialisme français. Des voix dissonantes existent également, comme celle de la militante alter-mondialiste Aminata Traoré, qui s'est vu interdire de visa Schengen en raison de ses prises de positions sur l'opération Serval. Enfin, comme le souligne un récent rapport des sénateurs français, il existe un sérieux risque de retournement de l'opinion publique malienne face aux collusions de l'armée française avec le MNLA, honni au sud du Mali. Ce dernier est en effet revenu dans les bagages de l'armée française, pour prendre possession de Kidal et c'est avec son aide que la France termine sa guerre, tandis que l'armée

maliennne s'est vu interdire l'accès au nord du pays, contrairement au deuxième objectif officiel de Serval : la restauration de l'intégrité territoriale du pays.

Enfin, pour faire un bilan complet de l'opération française, il faudra d'une part, évaluer sa réelle efficacité au plan militaire. AQMI a-t-il été « brisé » comme le disent les militaires, ou simplement dispersé ? Le terreau social sur lequel il a prospéré n'a en tout cas pas changé. D'autre part, mesurer l'étendue du prix à payer par la population maliennne, en termes de perte de souveraineté. On en a déjà un aperçu : contrairement aux promesses initiales, il est clair que la France restera présente militairement sous différentes formes, comme elle l'est dans les pays voisins, avec un objectif de quadrillage sécuritaire de toute la zone sous couvert de lutte contre le terrorisme. Et au plan politique, de l'état d'urgence approuvé par l'ambassadeur de France parce qu'il réduisait les contestataires au silence, à l'imposition d'un processus électoral bâclé (au détriment de journées de « concertations nationales » voulues par les forces politiques maliennes) visant à remettre en selle les caciques de l'ancien régime, c'est désormais l'Elysée qui impose sa « feuille de route » et son calendrier. ĩ

**Raphaël Granvaud**

A paraître : *Survie, La France en guerre au Mali. Enjeux et zones d'ombre.* Éditions Tribord, 256 p., 7 euros.